

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
BASSUSSARRY**

ANNEE 2020

**SEANCE PUBLIQUE
DU 4 MARS 2020**

Délibération n°

2020012

Date de convocation : 27/02/2020

Date d'affichage : 06/03/2020

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Nombre de présents : 12

Pouvoirs : 2

Nombre de votants : 14

Vote : 14 (dont 2 pouvoirs)

Pour : 14

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

L'an deux mille vingt, le 4 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 27 février 2020, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Francis DAVRIL, Claude YAOUANC, Hugues BIGÉ, Michel KLISZ, Philippe BIGOTEAU, Michel GOÑY.

Mmes Dominique GALLOT, Valérie RÉCART, Brigitte ETCHEVERRY, Emmanuelle DALLET (arrivée à 19h08).

Absents excusés : Mme Annie UHALDEBORDE, M. Frédéric ETCHEGARAY (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), Mme Chantal BONZON (pouvoir à M. Claude YAOUANC), Mme Dominique VIGIER, Mme Sophie DELETTRE, Marie-Dominique GAY, M. Pierre SORHAITS.

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.

O.J n°12 : Dénomination d'une voie et d'un espace public

Rapporteur – Monsieur Le Maire :

La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Ainsi, en vertu de l'article L 2121-29 du CGCT, qui précise que le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune, la compétence de la dénomination des lieux publics revient à l'assemblée délibérante.

Il est ici proposé de nommer une voie et un jardin public.

1. Allée du Père Jean IRASTORZA :

L'abbé Jean IRASTORZA est né à Urrugne le 24 mai 1933.

Il a été ordonné prêtre le 29 juin 1960 et nommé curé de la paroisse de Bassussarry le 21 mars 1979.

Il a été présent durant quarante ans auprès des habitants de Bassussarry, croyants ou non, toujours disponible, à l'écoute et bienveillant, arpentant les trottoirs de Bassussarry de son pas tranquille, avec toujours un petit mot gentil ou un signe de la main aux passants qui croisaient sa route.

Il souhaitait rester à Bassussarry jusqu'au bout.

Il s'est éteint le 5 avril 2019.

A l'occasion du réaménagement du Centre Bourg, une voie piétonne a été créée afin de rallier le parking de l'église au parking de la Place Saint Barthelemy et du bâtiment de commerces et services BILTEGI.

Cette voie traverse le cimetière, en contre bas de l'église.

En hommage au Père Jean IRASTORZA, Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de nommer cette voie :

« Allée du Père Jean IRASTORZA – Curé de Bassussarry de 1979 à 2019 »

2. Jardin du Docteur Pénaud :

Le Docteur Jacques PÉNAUD, communément appelé « Georges » qui est en réalité son troisième prénom est né à Saint Savin (Gironde), le 5 décembre 1919.

Médecin de profession, il a ouvert son premier cabinet à Bayonne en 1946, puis un second à Arcangues en 1947.

Très vite il commence les visites à domicile sur Bassussarry, à toute heure du jour et de la nuit, positif et bienveillant envers ses patients.

Il tombe amoureux du village, achète une maison de campagne qu'il appellera « Igeldia », qui deviendra très vite la maison familiale.

Il a été élu pour la première fois Maire de Bassussarry, en 1959 et sera réélu jusqu'en 1995, soit durant six mandats successifs.

Sur proposition du Conseil Municipal, M. Georges PÉNAUD a été nommé Maire Honoraire par arrêté préfectoral du 21 avril 2017.

Il est décédé le 2 juin 2019 dans sa maison, à Bassussarry.

En mémoire du Docteur PÉNAUD, Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de nommer le jardin public situé au carrefour entre la RD 254 et la RD 3 (carrefour Lataste) :

« Jardin du Docteur PÉNAUD – Maire de Bassussarry de 1959 à 1995 »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- De nommer la voie située entre le parking Saint Barthelemy et le parking de l'église :

Allée du Père Jean IRASTORZA – Curé de Bassussarry de 1979 à 2019

- De nommer le jardin public situé au carrefour entre la RD 254 et la RD 3 (carrefour Lataste) :

Jardin du Docteur PÉNAUD – Maire de Bassussarry de 1959 à 1995

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Paul BAUDRY





Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 06/03/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 06/03/2020